

■ Les gros chantiers

Réhabilitation et extension du collège Astarac de Bigorre (Trie-sur-Baïse)

La rénovation du collège Astarac de Bigorre permettra à terme l'accueil de 220 élèves.

Le projet comprend :

- La construction d'un bâtiment « Vie scolaire »
- La création d'une entrée couverte pour les élèves
- La restructuration partielle du rez-de-chaussée et du niveau 1 (salle de restauration, accessibilité, sanitaires)

Cible énergétique : Obtenir un **gain de 10%** sur la consommation d'énergie après les travaux

Coût des travaux : 1,281M €

Calendrier : Fin des travaux prévue pour **novembre 2018**

Réhabilitation thermique du collège Paul-Valéry (Séméac) (Tranche 2)

Les travaux, organisés en dehors de l'activité du collège, comprennent notamment :

- L'isolation par l'extérieur des façades du bâtiment E (sauf bâtiment restauration)
- Travaux électriques (Led)

Cible énergétique : Obtenir un **gain de 30%** sur la consommation d'énergie après travaux. Le projet a été éligible à la convention « Territoire à énergie positive » et bénéficie d'une subvention de l'Etat de 317 000 €.

Coût des travaux : 380 000 € HT

Calendrier : Fin des travaux **septembre 2018** pour la tranche conditionnelle.

L'accessibilité du public : une obligation légale

→ En 2023, **tous les bâtiments** du Département seront entièrement accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

→ Le Département engage au total **4,9M €** de travaux d'accessibilité, dont **3,1M €** dans les collèges.

■ Le numérique

Les tablettes

Après les collèges des 3 Vallées à Luz Saint-Sauveur, du Haut-Lavedan à Pierrefitte et Paul- Eluard à Tarbes, le Département a décidé de poursuivre l'accès au numérique pour tous les collégiens en :

- fournissant des tablettes numériques sur le principe de classes mobiles qui permettra, sur 3 années scolaires (2018/2019, 2019/2020,2020/2021) de mettre à disposition des collèges 74 classes mobiles (soit **1 110 tablettes**) et **200 tablettes** enseignants.
- équipant **tous les collèges** en wifi.

Le wifi

Le Département a équipé tous les collèges en wifi, avec une aide de l'Etat pour 3 raisons :

- Accès aux ressources numériques pour les élèves équipés de tablettes ;
- Accès aux ressources numériques pour les enseignants équipés de tablettes, y compris en mobilité ;
- Anticipation des équipements futurs : les élèves et les enseignants pourraient venir au collège avec leur équipement personnel.

Le déploiement du wifi sur tous les collèges est terminé.

Le choix des zones à couvrir a été fait en lien avec chaque établissement (salles de classes, salle des profs, CDI, terrain de sport, espaces extérieurs...).

Le Département a investi environ 1 300 000 € pour l'équipement numérique des collèges.

■ Le logiciel « Menu » : une première nationale avec une déclinaison pour le grand public

Depuis le lancement en 2010 du Programme national pour l'alimentation, les restaurants scolaires ont pour obligation de concevoir des menus qui garantissent aux élèves une alimentation variée, de qualité et respectueuse de l'environnement.

Afin de faciliter la mise en œuvre des plans alimentaires dans les collèges, la Direction des Services informatiques du Département a développé un logiciel « menu » : une première en France, lancée à la rentrée 2017.

Ce logiciel permet aux chefs cuisiniers et aux gestionnaires d'établissements d'élaborer et de gérer les plans alimentaires des cantines scolaires sur une durée de 6 semaines.

Les chefs composent leurs menus d'après une liste de plats suggérés par le logiciel, qui leur permet de respecter au gramme près les équilibres alimentaires mais aussi les fréquences de présentation des plats.

Chaque plan alimentaire est contrôlé puis validé par un diététicien indépendant.

Cette année : cette application a été simplifiée et sera prochainement proposée au grand public afin que chaque citoyen puisse élaborer des menus équilibrés en un clic.



■ Les transports scolaires

Le Département continue d'organiser les transports scolaires dans le cadre de deux conventions de délégation de compétence passées avec la Région Occitanie et avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées jusqu'au 31 août 2020.

316 circuits différents ont été organisés pour offrir un service le plus proche possible des besoins des familles et des collèges.

230 véhicules sont utilisés chaque jour par 54 exploitants (soit 21 régies communales et intercommunales et 33 exploitants privés) pour le transport de **9 800 élèves**.

CONTACT PRESSE :

Yvon LE GALL, Directeur de la communication



COLLEGE LA SERRE-DE-SARSAN LOURDES

Tél : 05.62.42.76.00

Proviseure : Martine ARMAGNAC
Principale Adjointe : Frédérique BODZEN
Adjointe Gestionnaire : Lucette CRAMPES

SEGPA : Virginie GREGO

Cité Scolaire sous gestion du Département suivant convention établie avec la Région hormis l'informatique qui est sous la compétence Région.

EFFECTIFS PROVISOIRES : 548 élèves rentrée 2018 (+2 par rapport à la rentrée 2017)

- ULIS : 12 élèves (compris dans l'effectif)
- SEGPA : 52 élèves (compris dans l'effectif) comprend 2 ateliers :
 - Atelier HABITAT
 - HAS : Hygiène Alimentation Services

RESTAURATION Collège + Lycée (chiffre année 2017/2018) : 813 repas/jour et 114 442/an

- **669** demi-pensionnaires (collégiens et lycéens)

19 AGENTS

1 agent d'encadrement
1 agent d'accueil
3 cuisiniers (1 chef + 2 seconds de cuisine)
2 agents de maintenance
12 agents d'entretien Service Général

Surface Plancher totale : 11 589 m² (dont 1 319 m² gymnase)

Espaces verts : 10 373 m²

DGF 2018 (dotation globale de fonctionnement) : 139 038 €

DOTATION MATERIEL MOBILIER 2018 : 8 029 €

ACHAT MATERIEL CUISINE

Four en 2018 : **22 300 € HT**

SPECIFICITE RESTAURATION

La cuisine de la Cité Scolaire est actuellement partagée pour l'utilisation par le SIMAJE pour les repas des écoles et les équipes du collège.

Il est prévu que le SIMAJE reprenne en direct la restauration pour ses écoles.

PARTICULARITES RENTREE 2018

Remontée des élèves de 6^{ème} du site du Lapacca vers le site principal de Sarsan.

PROBLEMATIQUE DES VESTIAIRES DU GYMNASSE :

La question de la capacité et de la vétusté des vestiaires est posée.
Le Département a sollicité la ville de Lourdes, propriétaire de ce bâtiment et de l'ensemble de la Cité Scolaire, pour un transfert de propriété.





TRAVAUX			
Cité scolaire La Serre de Sarsan			
ANNEE	Travaux spécifiques	Travaux d'investissement	Travaux grosses réparations
2015	Portail d'entrée sécurisée avant visiophone à l'entrée du Lapacca		
	Création d'une ouverture vitrée au CDI		
	Remplacement de la clôture sur le site SEGPA		
	Volets roulants électriques au 2ème étage du bât Lycée		
	Rénovation logement et vie scolaire		
	Remplacement de la clôture sur le site cité scolaire (3ème tranche)		
	Réfection escalier Administration		
	TOTAL		
2016	Mise en place d'un adoucisseur d'eau en cuisine		
	Travaux Cuisine : création d'une entrée indépendante pour le bureau cuisinier, remplacement des portes		participation Région
	Remplacement de la clôture côté nord gymnase (suite)		participation Région
	Réaménagement de la rampe handicapé accès collège et lycée		
	Mise en peinture et réfection des sols de 3 classes et circulation Bâtiment (1ère tranche)		participation Région
TOTAL			88 380 €
2017	Création d'un parking personnel + contrôle d'accès et clôtures		
	Mise en peinture et menuiseries de 5 classes et réfection des sols (2ème tranche)		participation Région
	Révision de l'étanchéité et toiture du bâtiment cuisine		
	Accessibilité handicapé (1ère tranche)		
TOTAL			82 000 €
2018	Accessibilité Handicapé (2ème tranche)		
	Création d'un parking personnel + contrôle d'accès et clôtures (2ème tranche)	Tx réalisés en partie par le Parc Routier	
	Création d'un foyer des élèves		
	Création d'une salle des commensaux au réfectoire		
	Aménagement de l'entrée du self		
	Déplacement des services intendance dans le bâtiment administration - Réaménagement de l'Administration		
	TOTAL		